

Lettre Mensuelle



LE DANGER : INTERNET

LES JEUNES FORMENT LA POPULATION LA PLUS EXPOSEE ET LA PLUS CIBLEE
PAR LES PREDATEURS DE TOUTES SORTES SUR LE NET.



ENFANTS : LES REGLES ESSENTIELLES

- Ne donne jamais d'informations personnelles sur toi et ta famille (nom, adresse, nom de ton école, numéro de téléphone, âge, les endroits où tu aimes jouer...),
- Ne rencontre jamais seul une personne que tu as connue sur le web,
- Dès que tu vois quelque chose qui te met mal à l'aise, déconnecte toi et parles en à tes parents,
- Sauf si tes parents sont présents auprès de toi pour t'aider à le faire, n'achète jamais rien sur Internet.

PARENTS : LES REGLES ESSENTIELLES

- Si vous tombez sur un site dont le contenu est illicite (pornographie infantile, incitation à la haine raciale...), signalez-le au site gouvernemental de protection des mineurs www.internet-mineurs.gouv.fr ou au site www.pointdecontact.net,
- Incitez vos enfants à choisir un pseudonyme ou une adresse de messagerie qui ne révèle rien de personnel (âge, sexe, hobbies, école fréquentée, lieu de résidence...),
- Dialoguez souvent avec eux, afin de leur apprendre, sans dramatiser, l'utilisation d'internet et à en détecter les pièges.

LES DIFFERENTS AGES DU NET : Les outils de contrôle ne dispensent pas d'un accompagnement des parents

- **De 2 à 4 ans** : les **premiers pas** sur les genoux de leurs parents. Les risques sont très faibles.
- **De 5 à 6 ans** : la **découverte**, votre enfant montre sa volonté de surfer seul, il s'est approprié cet univers qu'il ne trouve pas dangereux. Un logiciel de contrôle parental est indispensable.
- **De 7 à 8 ans** : les **premiers tests**, il risque de s'aventurer sur des sites ou dans des salons réservés aux adultes ou dont le contenu est illicite. Vous devez lui apprendre les règles de sécurité. Le filtrage du logiciel de contrôle doit être plus précis.
- **De 9 à 12 ans** : la **découverte des interdits**, il peut tomber sur des sites au contenu dangereux (pornographie, fabrication de bombe artisanale, propos racistes...). Discutez avec lui afin qu'il comprenne mieux les dangers de certains sites. Protégez votre logiciel de contrôle parental par un mot de passe.
- **De 13 à 17 ans** : la **maîtrise**, à cet âge, les jeunes ont le sentiment (souvent avéré) d'en savoir plus sur Internet que leurs parents. Consultez les rapports d'activité de votre logiciel de contrôle, afin de surveiller les connexions. Choisissez un mot de passe plus difficile à découvrir que le nom du chien ou de votre acteur préféré !



LES LOGICIELS DE CONTROLE PARENTAL

- Très utiles, ils filtrent les contenus qui parviennent à l'ordinateur et peuvent limiter ou bloquer certaines activités préalablement interdites, comme l'utilisation de la messagerie instantanée par exemple.

Les opérateurs proposent tous des logiciels de contrôle parental. Les parents peuvent aussi les acheter via le net : ControlKids ou LogProtect sont les plus connus...

Attention : un temps de réglage préalable est nécessaire pour obtenir une protection efficace.

LE DETOURNEMENT DU CONTROLE PARENTAL :

Ne nous cachons pas la face ... les adolescents connaissent des blogs proposant des astuces pour détourner le contrôle parental. Il s'agit pour les parents de rester toujours vigilants quand à l'utilisation d'internet par les enfants mineurs.

À L' ATTENTION DES ADULTES



Il est toujours recommandé aux parents, aux éducateurs et à toutes autres personnes ayant des enfants mineurs sous leur responsabilité de les accompagner sur Internet et de s'intéresser aux activités qui peuvent leur être proposées comme ils le feraient dans n'importe quel autre domaine.

Le consentement des parents, éducateurs et autres responsables à la participation du mineur qui est sous leur responsabilité est réputé acquis dès lors que ces mineurs ont obtenu un accès à un site quel qu'il soit.

Sources : http://www.seine-et-marne.fr/front/go.do?sid=enfants_et_internet_117637374133466035
<http://www.fcpe94.ouvaton.org/spip.php?article27>